Partageons le Grand Nancy

Novembre 2023

MÉTROPOLY

grandnancy.eu

— COUVERTURE :
Lors du marché bio et solidaire Place à VivreS de l'association LORTIE à Jarville-la-Malgrange, Coralie Marchal, médiatrice scientifique au Jardin botanique Jean-Marie Pelt du Grand Nancy, faisait découvrir les plantes aromatiques d'Asie lors d'un atelier très prisé par les jeunes.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA MÉTROPOLE
sur www.grandnancy.eu

- **@metropolegrandnancy**
- **@metropolegrandnancy**
- **@Grand_Nancy**
- **Métropole du Grand Nancy**
- **Métropole du Grand Nancy**

métropole
GrandNancy

Métropoly #102 - Novembre 2023

Directeur de la publication : Mathieu KLEIN / **Direction éditoriale et création :** Fabio PURINO / **Rédactrice en chef :** Élise FRISONI / **Rédactrice en chef adjointe :** Céline LUTZ / **Design graphique :** Charline CHAMBRE — Métropole du Grand Nancy. Pôle Créations Ressources / **Ont collaboré à ce numéro :** Philippe BOHLINGER, Chloé MARCHAL, Cécile MOUTON, Alexandra JOUTEL, Sabrina TENACE, Aurélie VION / **Illustrations :** Shebam — Paul FILIPPI / **Crédits photos :** Mathieu CUGNOT, Bertrand JAMOT, Fred MARVAUX, Adeline SCHUMACKER, / **Impression :** BLG Toul Imprimerie / **Dépôt légal :** n° 280. Imprimé sur papier 100 % recyclé. Numéro ISSN 2607–995X.

CITEO

SOMMAIRE

page
04
Édito

page
05
Actus

page
10
Centre de Supervision Urbain

page
12
DOSSIER :
ENSEMBLE, C'EST TOUT !

page
30
Tribunes

PLUS QUE JAMAIS, RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT POUR LES SOLIDARITÉS

À travers ses actions, la Métropole du Grand Nancy travaille à un mieux vivre ensemble et à un mieux-vivre le territoire.

Interview de Mathieu Klein

TRAVAILLER À LA QUALITÉ DE VIE EN TERMES DE LOGEMENT, D'ALIMENTATION, DE TRANSPORT, DE SANTÉ

Mathieu Klein, quel est votre état d'esprit en cette fin d'année 2023 ?
2023 a été une année dense ! Dense en projets, en chantiers, dense en initiatives et en actualité aussi. Si je tiens à conserver mon optimisme, nous pouvons tout de même partager que le contexte actuel n'est pas simple. La scène internationale est témoin de trop nombreux conflits, le changement climatique s'est une nouvelle fois invité cet automne avec des températures rarement atteintes à Nancy, et le climat économique est compliqué pour beaucoup d'entre nous. Plus que jamais, ce contexte doit renforcer notre engagement pour les solidarités.

Quel est le rôle de la Métropole en matière de solidarité ?
Aujourd'hui, il n'est plus possible de distinguer et de séparer les enjeux, qu'ils soient écologiques, sociétaux, sociaux… Les réponses sont liées et transverses. En travaillant à la qualité de vie en termes de logement, d'alimentation, de transport, de santé des personnes les plus fragiles, nous travaillons à la transition écologique, à l'accompagnement social, comme nous travaillons également à un mieux vivre ensemble, à un mieux vivre le territoire. Ne laisser personne au bord du chemin. Nous y veillons quotidiennement, c'est l'une des priorités de notre mandat.

Concrètement, comment la Métropole agit-elle ?
Avec un taux de pauvreté de 18,8 % au cœur de son aire urbaine, le Grand Nancy concentre de fortes situations de précarité. À travers notre Plan Pauvreté signé avec l'État en 2020, nous travaillons à renforcer l'accès à une alimentation solidaire, de qualité et locale pour les habitants en situation de pauvreté ; à assurer un accès numérique aux personnes en rupture numérique, et à agir sur les déterminants limitant l'accès et le maintien à l'emploi. Depuis 2020, les actions soutenues sont cofinancées par la Métropole et l'État pour 1 800 000 €.

Le Grand Nancy, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et l'association ATD Quart Monde se sont également engagés dans une expérimentation pour aider et accompagner les personnes à recourir à leurs droits sociaux.

Nous avons aussi prolongé d'une année les mesures expérimentales du Fonds de Solidarité Logement (FSL) Énergie, jusqu'au 1er novembre 2024.

Sans oublier les actions du quotidien, qui ont une réelle importance pour les habitantes et les habitants. C'est par exemple le sens de nos politiques publiques en faveur de la jeunesse. Aujourd'hui, les Grands Nancéiens de moins de 18 ans peuvent prendre les transports en commun gratuitement tous les jours, et celles et ceux de moins de 26 ans se rendre dans les bibliothèques et les musées de Nancy sans payer.

Un dernier mot ?
En cette fin d'année marquée tant par des défis immenses que par une actualité relativement maussade, je tiens à partager un peu d'optimisme, d'union et d'entraide. Certes, le contexte n'est pas simple, et les décisions pour faire face aux enjeux actuels sont parfois difficiles – mais je crois véritablement en l'union et la solidarité. Plus que jamais, nous devons prendre soin les uns des autres, car c'est aussi ainsi que nous construirons une métropole plus agréable à vivre.

Actualités

NOUVEAU : consultez votre consommation hebdomadaire sur le Portail de l'Eau

Pratique pour consulter sa consommation d'eau annuelle ou encore payer en ligne ses factures, le Portail de l'Eau du Grand Nancy s'enrichit de nouvelles fonctionnalités avec la mise en place du radio-relevé de compteur d'eau.

Ainsi, si vous êtes équipé(e) d'un compteur communiquant, vous pouvez désormais suivre votre consommation hebdomadaire depuis votre compte sur le Portail de l'Eau.

En plus de vos alertes personnelles, la Métropole est à vos côtés : elle surveille grâce au radiorelevé l'apparition d'un écoulement continu sur votre compteur, qui peut signifier que vous avez une fuite. Dans ce cas, vous serez rapidement informé afin de vous permettre de vérifier vos installations et d'économiser l'eau.

Pour découvrir comment créer votre compte :

Pour vous connecter sur votre espace personnel :
eau.grandnancy.eu/Portail

ÉCOD'O : nos héros de l'eau

Le challenge avait débuté en juillet dernier, il est désormais temps de faire le bilan ! Dans le cadre de sa COP territoriale et dans la continuité des Défis Déclics, la Métropole avait initié le défi « ÉCOD'O » aux côtés de 50 familles déterminées. Le pari ? Diminuer au maximum sa consommation d'eau potable.

Les participant(e)s se sont réunis le 24 septembre dernier pour un temps d'échanges sur cette expérience inédite. Durant la durée du défi, la consommation des participants habitant en appartement a chuté de 8 %. La consommation des participants vivant dans une maison individuelle a quant à elle baissé de 14,78 %.

À l'aide d'outils faciles à installer, ces résultats démontrent qu'il est possible de faire une réelle différence dans la préservation de notre précieuse ressource en eau. Un grand bravo à toutes et à tous.

Prime Air Bois : mieux vous chauffer, moins dépenser et moins polluer

Dans le Grand Nancy, le chauffage au bois est à l'origine d'un tiers des émissions de particules fines PM2.5, qui sont très néfastes pour la santé. Les principaux responsables de cette pollution sont les appareils de chauffage au bois les plus anciens, mais également les mauvaises pratiques d'utilisation.

Pour vous permettre de changer votre cheminée à foyer ouvert ou votre appareil de chauffage au bois datant d'avant 2005, la Métropole du Grand Nancy, en partenariat avec l'Agence de la transition écologique (Ademe), lance sa Prime Air Bois à compter du 1er janvier 2024.

Il s'agit d'une aide forfaitaire d'un montant minimal de 1 500 € et maximal de 2 500 €, versée directement aux particuliers.

Découvrez dès maintenant si vous êtes éligible, ainsi que toutes nos astuces pour bien se chauffer au bois sur :
primeairbois.grandnancy.eu

Féru des sciences : trois mois dans l'espace

Jusqu'au 7 janvier, les équipes du Féru des sciences à Jarville-la-Malgrange proposent un voyage spatial pour toute la famille !

Au programme : l'exposition « Paper space craft » du graphiste nancéien Philippe Tytgat. Une invitation à retracer l'histoire de l'exploration spatiale en utilisant des techniques manuelles.

Durant les vacances de la Toussaint et de Noël, venez résoudre un « crime spatial » à l'occasion d'une Murder party inédite ! Vous aurez une heure pour investiguer et identifier le meurtrier d'un astronaute, son mobile et son arme. Enfin, les 25 et 26 novembre, mettez-vous dans la peau d'un(e) astronaute à l'occasion d'un mini-festival. Des p'tites expériences vous permettront d'apprendre à faire décoller une fusée et tout sur la gravité.

Ouvert à toutes et à tous. Certains ateliers sont sur inscription préalable.
www.leferudessciences.eu/projet-espace

Le gymnase Jean Lamour lauréat du Prix national de la Construction bois

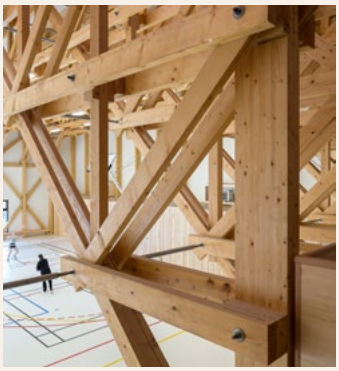

Inauguré en janvier dernier, le gymnase Jean Lamour à Nancy a reçu le Prix national de la Construction bois, le concours de référence de l'architecture bas carbone. La remise des prix a eu lieu le 29 septembre à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris.

Destiné aux scolaires et aux associations sportives de Nancy et Maxéville, le gymnase Jean-Lamour dispose d'une architecture singulière, signée Studiolada Architectes. Elle a recours au bois massif et utilise des poutres treillis à la géométrie particulière et élégante, qui envahissent l'ensemble du bâtiment.

Sur le plan environnemental, l'édifice a été conçu avec des bois massifs locaux, misant principalement sur le circuit court.

Festival du film d'architecture Le Sens de l'eau

Le Festival du film d'architecture est un rendez-vous annuel proposé par la Maison de l'architecture de Lorraine pour tirer des passerelles entre le cinéma, l'architecture et les écologies humaines et environnementales.

De fictions aventureuses en documentaires sensibles, cette 9e édition cherchera Le Sens de l'eau. Son point d'orgue est un ciné-concert, création originale d'un compositeur autour d'un film : cette année, c'est Amédée de Murcia (Somaticae, Balladur, Zone Bleue) qui plonge dans le documentaire « AmaSan » de Cláudia Varejão.

Du 14 au 20 novembre
Salle Raugraff à Nancy

ACTUALITÉS DES MOBILITÉS

Le tracé d'Urbanloop dévoilé

Créé à l'Université de Lorraine en 2019, le projet Urbanloop est une solution de transport guidé rapide et autonome, fonctionnant sans batterie.

Le 12 octobre dernier à Tomblaine, dans les ateliers de l'entreprise CINI qui accueillent l'atelier de construction, Mathieu Klein, Président de la Métropole du Grand Nancy, Maire de Nancy, et Jean-Philippe Mangeot, Président de la SAS Urbanloop, avec le soutien de la Région Grand Est et de l'Université de Lorraine, ont dévoilé le tracé Urbanloop qui sera mis en place de façon pérenne en 2027 dans la métropole.

Une boucle de 3,3 kilomètres et de 40 capsules reliera le parking relais de la Porte Nord (Maxéville) à la station Saint-Georges de la Ligne 1 du trolleybus au sud.

Dès 2024, Urbanloop s'installera à Saint-Quentin-en-Yvelines dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris : une belle mise en lumière de ce projet !

Retrouvez le tracé sur grandnancy.eu

Ligne(s) de vie

Vous le savez, le trolleybus 100 % électrique de la Ligne 1 investira les rues de la métropole à l'automne 2024. Tout au long de l'année précédant son inauguration, l'événement Ligne(s) de vie invitera les habitants des communes et les usagers à prendre part au projet, aux côtés d'artistes et d'acteurs culturels. Des balades urbaines seront notamment organisées dans les quartiers autour des stations de la ligne, pour récolter des récits d'habitants et ainsi faire vivre les histoires individuelles et collectives. La démarche aboutira à un week-end festif en amont de la mise en service.

La réunion de lancement de Ligne(s) de vie se tiendra le 29 novembre prochain à 17h, à la Petite halle de l'Octroi à Nancy.

Un appel à candidatures à destination d'équipes artistiques et culturelles est en ligne sur le site de la Métropole (dépôt des candidatures jusqu'au lundi 13 novembre 2023 à 17h).

Une nouvelle navette expérimentée

Une navette Citadine « Saint-Sébastien/Oudinot » va être mise en place à partir du 2 novembre, dans un premier temps jusqu'à la fin de l'année et jusqu'à la fin des travaux si l'expérience s'avère concluante.

Répondant à la demande des riverains et de l'Atelier de vie de quartier du secteur Saurupt/Oudinot à Nancy pour améliorer la desserte de proximité pendant les travaux, cette Citadine complémentaire couvrira le secteur Oudinot/Centre-Ville, avec une fréquence de 25 minutes de 10h à 16h, sauf le dimanche.

Actualités

C'EST LE CHANTIER !

Vous le savez, depuis deux ans, de grandes transformations ont été engagées par la Métropole.

Arrivée du trolleybus à l'automne 2024, piétonnisation d'une partie du centre-ville de Nancy, déploiement des pistes cyclables... Ces évolutions ne peuvent se faire sans travaux, transitions nécessaires pour construire le territoire de demain.

Vous avez des questions, nous y répondons.

Pourquoi tant de chantiers en même temps dans la métropole ?

C'est vrai, la métropole, particulièrement Nancy, est en partie en chantier. Ces travaux requièrent un important travail et une mobilisation de tous les instants des agents de la Ville de Nancy, de la Métropole et des entreprises sur le terrain.

Si les travaux concernant la Ligne 1 du trolleybus et la piétonnisation d'une partie du centre-ville de Nancy se déroulent au même moment, c'est pour ne pas générer de désagréments sur des périodes différentes et trop longues. L'ensemble est ainsi coordonné et anticipé, pour optimiser les durées d'interventions et réduire autant que possible les nuisances.

Les chantiers avancent à bon rythme et de vraies premières évolutions sont désormais visibles. L'aménagement à Nancy des rues Saint-Nicolas, Gambetta et des Dominicains est terminé. En cœur de ville, les travaux feront une pause entre le démarrage des fêtes de la Saint-Nicolas et les soldes d'hiver.

Où en est la végétalisation sur le chemin piéton et sur le tracé de la Ligne 1 ?

« À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ! ». En novembre, la sève a déjà quitté les parties supérieures des végétaux. Cette période est favorable au repiquage d'arbres et d'arbustes. Les plantations dans les fosses installées sur le chemin piéton interviendront ainsi d'ici la fin de l'année. La Ville de Nancy a souhaité lancer une saison de plantation participative. De novembre à mars, s'ouvriront des moments collectifs de plantation avec les habitants. Cela débutera le week-end du 17 et 18 novembre avec la plantation de vivaces dans plusieurs fosses du chemin piéton par des enfants de différentes écoles, des membres des Ateliers de Vie de Quartier et des bénévoles.

Sur la Ligne 1, plus de 300 arbres seront plantés le long du tracé. Les ambiances paysagères varieront en fonction du territoire traversé. Les plantations interviendront au premier trimestre 2024.

CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

Pour la protection de toutes et de tous

Mis en place à l'été 2019, le Centre de Supervision Urbain (CSU) permet de mutualiser les initiatives des communes de la Métropole pour lutter contre la délinquance et assurer la sécurité des habitants. Il fonctionne 24h/24 et 7j/7.

Pour accéder à la salle de visionnage, il faut d'abord passer une lourde porte blindée. À l'abri des regards, dans les sous-sols de la Métropole, des opérateurs veillent jour et nuit. Sur un immense mur, des écrans géants permettent de visionner les images de 108 caméras en simultané. Depuis 2019, le Grand Nancy s'est doté d'un outil unique qui concentre les images de plus de 170 caméras de vidéo-protection et de circulation disséminées dans l'agglomération.

Derrière leurs pupitres, les opérateurs peuvent ainsi voir l'ensemble de la Métropole. Ils sont neuf au total pour assurer la continuité du service. Le Grand Nancy n'échappe pas aux problématiques de délinquance qui s'observent dans les agglomérations de même taille : consommation de drogue et d'alcool, rixes à la sortie des établissements de nuit et des bars, publics errants et fragilisés, sont autant de phénomènes qui participent à créer un sentiment d'insécurité.

« *Nous sommes en capacité de repérer des situations et des comportements particuliers. Le CSU, ce n'est pas que des images, c'est aussi des moyens radio en liaison avec les forces de l'ordre sur le terrain. Mais attention, nous sommes un centre d'information et pas de commandement* », explique Frédéric Demangeon, directeur de la sécurité et de la prévention des risques.

À l'aide de leur joystick, les opérateurs du centre de visionnage sont capables de zoomer jusqu'à voir une vignette d'assurance sur le pare-brise d'un véhicule.

« *Nous pouvons en effet avoir des images très nettes et très fines mais en aucun cas nous sommes là pour verbaliser. Ce n'est pas notre rôle* », ajoute Éric Ancel, responsable du CSU. Pour avoir une surveillance optimale la nuit, des caméras infra rouges ont été installées dans les secteurs ayant opté pour la baisse de l'intensité lumineuse nocturne.

Dans ses effectifs, la Métropole du Grand Nancy comprend deux policiers métropolitains. « *L'ensemble des images est conservé par nos services durant quinze jours. Ensuite elles sont détruites. L'extraction pour exploitation des images se fait uniquement sur réquisition judiciaire* », précise le policier.

Pour assurer une meilleure sécurité du territoire et de ses habitants, le CSU et ses équipes travaillent en collaboration étroite avec tous les acteurs concernés, tels que les communes partenaires, le Parquet, les forces de l'ordre mais aussi Keolis ou les sapeurs-pompiers. L'objectif de ce dispositif ultra perfectionné : donner de la tranquillité aux habitants, organiser le partage des lieux de vie, et garantir à chacune et chacun la possibilité d'aller et venir.

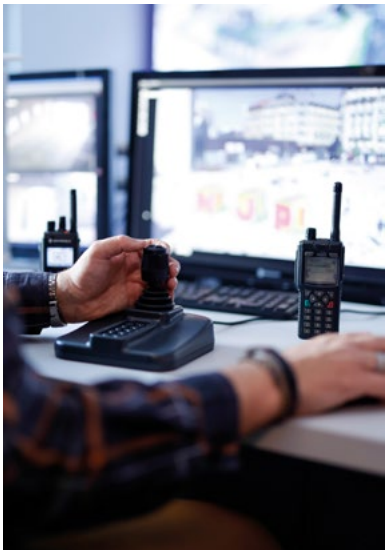

PAROLE D'ÉLU

Alain Liesenfelt

« UN OUTIL MÉTROPOLITAIN »

« Ancien commissaire de police, je sais l'importance d'un tel dispositif au service des citoyens pour leur assurer la meilleure des sécurités. Le CSU est un outil métropolitain de par sa zone géographique de surveillance mais aussi par son financement. La création de l'outil a coûté 750 000 euros et les frais de fonctionnement sont de 480 000 euros par an supportés par la Métropole et les communes adhérentes. Le CSU participe à la protection générale des habitants de l'ensemble du territoire ».

— Alain Liesenfelt, conseiller métropolitain délégué à la sécurité

DOSSIER

Ensemble, c'est tout

En ces temps d'inflation et de difficultés financières, les solidarités sont notre plus grande richesse collective. Dans la métropole, elles sont le ciment qui renforce les liens.

Au fil des pages de ce dossier de Métropoly, vous découvrirez les femmes et les hommes qui se mobilisent au quotidien pour faire une différence dans la vie des personnes qui en ont besoin.

Explorez des initiatives locales qui permettent de mieux lutter contre la précarité, offrent un filet de sécurité aux plus vulnérables, rendent la santé accessible à toutes et à tous et favorisent un environnement où chacune et chacun peut s'épanouir.

— *Chloé Blandin*

3 questions à CHLOÉ BLANDIN

Vice-présidente déléguée aux Solidarités et à la Santé

QUEL EST LE RÔLE DE LA MÉTROPOLE DANS LE DOMAINE DES SOLIDARITÉS ?

La Métropole est un acteur investi dans le champ des solidarités. Afin d'améliorer le quotidien des habitants les plus précaires, nous déployons de nombreux projets, en lien avec nos partenaires, plus particulièrement les communes, les CCAS, le Département, ainsi que l'important tissu associatif présent sur le Grand Nancy. La Métropole est ainsi à la fois un ensemblier et un facilitateur. Nous ne sommes jamais assez nombreux pour travailler sur ces questions essentielles !

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS ET QUELLES SONT LES ACTIONS MISES EN PLACE POUR LES RELEVER ?

Dans un contexte économique particulièrement difficile, la Métropole se doit de renforcer la réponse publique et de protéger les populations les plus vulnérables au sein de son territoire. Nous pilotons ainsi une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté qui nous permet de financer chaque année plus de cinquante projets. Nous avons également augmenté notre soutien financier accordé aux associations caritatives. Quant au Fonds Solidarité Logement, nous avons facilité l'accès aux aides pour le maintien des fournitures d'énergie. De manière générale, nous devons améliorer la communication autour des dispositifs existants, trop souvent méconnus.

« La Métropole est à la fois un ensemblier et un facilitateur »

POUVEZ-VOUS PARTAGER DES EXEMPLES RÉCENTS DE PROJETS OU D'INITIATIVES ?

Dans le cadre de sa mission de coordination des acteurs de l'aide alimentaire, la Métropole, avec l'association LORTIE, a déployé « Place à VivreS », sur les communes de Laneuveville-devant-Nancy, Saint-Max et Jarville-la-Malgrange*. Ce marché permet aux personnes en précarité économique d'accéder à des produits de qualité, bio et locaux, à un tarif solidaire, et ce sans stigmatisation puisque le marché est ouvert à tous. Parmi les autres projets récents, citons l'expérimentation « Territoire zéro non-recours », que nous menons en partenariat avec le Conseil départemental et ATD Quart Monde. L'accès aux droits est un enjeu majeur pour la Métropole qui souhaite changer ses pratiques et « aller vers » les publics, afin de lutter contre le non-recours aux aides sociales.

** Voir pages 24 et 25*

LA QUESTION QUI FÂCHE

POURQUOI LES HABITANTS LES PLUS PRÉCAIRES NE FONT-ILS PAS TOUS VALOIR LEURS DROITS AUX AIDES SOCIALES ?

Isabelle Humbert

Isabelle Humbert, directrice du Développement social, de la Jeunesse et de la Santé au Grand Nancy

« Le non-recours aux aides sociales est un enjeu majeur pour les institutions qui interviennent dans le champ social. Au niveau national, on estime que presque un tiers des personnes ayant droit au RSA ne le réclame pas. Toute une série de freins explique cette situation. Les démarches sont parfois jugées trop complexes ou trop longues. Il peut exister des problèmes d'accessibilité liés à la langue ou au numérique, un manque d'information sur les prestations existantes, une honte ou encore la volonté de ne pas dépendre de l'aide sociale.

Reconnaissant qu'il existe un décalage entre les aides proposées et ce dont bénéficient les habitants les plus précaires, le Grand Nancy a décidé de faire de la lutte contre le non-recours l'une de ses priorités. Par exemple, nous avons mené une campagne de communication autour du Fonds Solidarité Logement dans les bus et nous accueillons directement les bénéficiaires à la Métropole. Sur les communes de Nancy, Essey-lès-Nancy, Maxéville, Malzéville et Saint-Max, nous participons également à l'expérimentation « Territoire zéro non-recours », en partenariat avec le Conseil départemental et ATD Quart Monde. L'expertise de cette association va nous permettre de nous interroger sur nos pratiques et de changer notre façon de faire en allant directement vers les personnes qui sont éloignées des droits. Cela passe par du porte-à-porte ou une présence sur des événements. Cette expérimentation nous permettra aussi de mieux comprendre les raisons du non-recours et d'imaginer les solutions pour y remédier. »

DES DIFFICULTÉS À RÉGLER VOS FACTURES D'ÉNERGIE ? LA MÉTROPOLE PEUT VOUS AIDER

Afin d'aider les ménages rencontrant des difficultés à régler leurs factures d'énergie, les élus du Conseil métropolitain ont voté la prolongation d'une année des mesures exceptionnelles du Fonds de Solidarité Logement (FSL) Énergie, jusqu'au 1er novembre 2024.

Pour savoir si vous êtes éligible à l'aide du FSL, vous pouvez contacter le Service Solidarité Logement de la Métropole du Grand Nancy, **par téléphone au** 03 54 40 67 77 **ou mail à :** service-solidarite-logement@grandnancy.eu

MIEUX soutenir

Lutter contre la précarité menstruelle étudiante

La précarité menstruelle est un phénomène qui touche de nombreuses étudiantes. Sensible à cette problématique, la Métropole du Grand Nancy a cofinancé en 2023 l'achat de culottes menstruelles distribuées gratuitement par la Fédération étudiante de Lorraine Fédélor.

— Clara Bardol, trésorière de Fédélor

La précarité menstruelle ne cesse d'augmenter en France et l'inflation n'arrange rien. Selon un sondage OpinionWay réalisé en février 2023 pour l'association Règles Élémentaires, 4 millions de femmes seraient concernées, soit deux fois plus qu'en 2021. Les jeunes femmes de 18-24 ans sont plus particulièrement touchées : 44 % d'entre elles déclarent avoir dû renoncer à acheter au moins une fois des protections périodiques ou avoir dû renoncer à un autre produit du quotidien pour en acheter, en 2022. En Lorraine, la Fédération étudiante Fédélor a décidé de prendre le problème à bras-le-corps et propose depuis plusieurs années des protections périodiques gratuites au sein de ses épiceries solidaires AGORAés. « *Mais à l'aspect précarité, s'ajoute l'aspect santé* », note Clara Bardol, trésorière de la Fédération. « *On sait maintenant que les protections contiennent des produits toxiques. D'autant plus si, par manque d'argent, on les change peu souvent. Nous avons donc décidé de nous orienter vers une solution plus écologique et pérenne : des culottes menstruelles réutilisables en coton bio* ».

> À l'aspect précarité, s'ajoute l'aspect santé

400 CULOTTES SUPER KWETSCH

Quand la Métropole du Grand Nancy et le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ont lancé un appel à projet de lutte contre la précarité menstruelle, Fédélor a donc candidaté. Son objectif : acheter 400 culottes menstruelles pour les distribuer gratuitement dans ses épiceries solidaires, à raison de deux culottes par bénéficiaire (une pour le jour et une pour la nuit). « *Elles se lavent facilement à la main et l'une peut sécher pendant que l'autre est utilisée* », explique Clara Bardol, en ajoutant qu'une culotte peut servir pendant plusieurs années, ce qui résout durablement le problème de la précarité.

D'un coût de 8 000 €, l'investissement a été soutenu à hauteur de 80 %, soit une subvention de 6 400 € octroyée à Fédélor. La Fédération a choisi de se fournir auprès d'une entreprise d'insertion locale, Règles en jeu, qui fabrique les culottes Super Kwetsch. Entre avril et septembre 2023, déjà la moitié du stock avait été donnée à des étudiantes en situation de précarité.

Retour sur

Aider les étudiants à s'installer

Faire ses études loin de chez soi a un coût et de nombreux étudiants ont des difficultés à s'équiper à leur arrivée. Pour les aider, une Foire à l'Équipement a eu lieu le 2 septembre dernier à la salle des fêtes de Gentilly. L'idée a été travaillée par le Conseil de la Vie Étudiante du Grand Nancy et l'organisation a été confiée à la structure Le Levier, Pôle Territorial de Coopération Économique, qui regroupe des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire. 700 visiteurs ont pu se procurer meubles, vaisselle, petit électroménager, décoration, matériel informatique, vêtements, vélos ou équipements sportifs d'occasion à bas prix. « *Cet événement a fait converger plusieurs enjeux importants : l'aide à la précarité, le développement durable et le réemploi. Tout le monde y est gagnant : les étudiants, les structures locales d'insertion ou de réemploi, et les institutions* », commente Agata Dudek, animatrice du Levier. La manifestation a été entièrement financée par les partenaires de la vie étudiante : l'Université de Lorraine, la Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy. L'événement est amené à être reconduit à chaque rentrée.

La Foire à l'équipement, le 2 septembre dernier

FOCUS

Soutien aux épiceries solidaires AGORAés

De nombreux acteurs agissent contre la précarité alimentaire des étudiants, dont les AGORAés de Fédélor. Ces dernières donnent accès à des denrées alimentaires et non alimentaires à prix très réduits (10 % de leur valeur marchande), sauf les protections menstruelles et les protections anti-Covid qui sont gratuites. En 2022, 534 étudiants en ont bénéficié. Lieux d'échange et d'ouverture, les épiceries AGORAés proposent également des ateliers thématiques et des actions de sensibilisation à ses bénéficiaires.
www.fedelor.org/nos-agoraes/

MIEUX accompagner

Cheffe d'orchestre d'une équipe de santé aux Provinces

Sabrina Gonthier coordonne une équipe de santé aux Provinces, un quartier de Laxou qui, il y a encore peu, ne comptait plus aucun médecin.

— Sabrina Gonthier

Elle est la cheffe d'orchestre d'une équipe de santé installée au cœur du quartier des Provinces, à Laxou. « *Les grandes villes se pensaient à l'abri de la désertification médicale qui frappe le monde rural. C'est loin d'être le cas* », constate Sabrina Gonthier, la coordinatrice de la Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) de Laxou. Au lancement du projet, il y a sept ans, ce quartier prioritaire de 2 700 habitants ne comptait plus un seul médecin. Un noyau de praticiens a posé les fondations d'une MSP avec le soutien de la Caisse primaire d'assurance maladie et de l'Agence régionale de santé. Aujourd'hui, six médecins, quatre infirmières, quatre psychologues, une orthoptiste, une sage-femme, un kinésithérapeute, un audioprothésiste et un chirurgien-dentiste y travaillent de manière coordonnée.

Assistante de direction de formation, Sabrina Gonthier a suivi un cursus visant à renforcer ses compétences en coordination d'équipes à l'École des hautes études en santé publique. Cette professionnelle explique, modestement, être chargée « *de mettre de l'huile dans les rouages de la MSP, d'organiser la coordination entre les professionnels de santé, car un patient, ce n'est pas qu'une maladie, c'est une personne qu'il faut appréhender dans sa globalité* ».

> « Appréhender le patient dans sa globalité »

DROIT DES FEMMES

La démarche séduit les étudiants en médecine qui viennent faire leur stage à la MSP. Ses missions ont été élargies il y a un an en accueillant une permanence de médiateurs de l'association Réciprocité. Ils accompagnent dans leurs démarches administratives les personnes fragilisées, isolées, maitrisant parfois mal le français. Quelque peu contrainte par l'étroitesse de ses locaux, la MSP planche désormais sur la construction d'un nouveau bâtiment sur un terrain vacant du quartier. De quoi affermir, s'il en était besoin, son ancrage aux Provinces.

« ALLER À LA RENCONTRE DES PLUS DÉMUNIS »

« Rien ne justifie qu'une personne sans ressources doive se nourrir uniquement de conserves ! C'est pourquoi, dans le cadre de son Plan Pauvreté, le Grand Nancy soutient les épiceries sociales ou encore les marchés solidaires mobiles. La lutte contre la fracture numérique est un autre cheval de bataille. La santé mentale est également une priorité sur laquelle le Grand Nancy se mobilise. Sur tous ces sujets, nous travaillons en étroite collaboration avec les centres communaux d'action sociale (CCAS), les associations, le Conseil départemental et les services de l'État. Parallèlement, la Métropole cherche à réduire les freins à l'emploi, en partenariat avec les missions locales et la Maison de l'emploi (mobilité, garde d'enfants, etc.). Nous attendons maintenant de voir comment le « Pacte des solidarités » du Gouvernement va pouvoir appuyer nos actions.»

— **Régine Komorowski,** conseillère métropolitaine déléguée aux Partenariats et Acteurs des solidarités

FOCUS

Des services municipaux plus accessibles aux sourds et malentendants

Afin de rendre ses services toujours plus accessibles, le Grand Nancy déploie l'outil Acceo à l'échelle de ses 20 communes. Cette solution permettra aux personnes sourdes ou malentendantes d'échanger avec les services municipaux à partir de début 2024. Jusqu'à présent, le dispositif Acceo était uniquement disponible sur le site web de la Ville de Nancy. Concrètement, la personne sourde accède au service via un onglet disponible sur la plateforme de la collectivité. Elle est ainsi mise en relation avec un opérateur. Trois modes de communication sont disponibles en temps réel : la transcription instantanée de la parole, la langue des signes et, enfin, le langage parlé complété par des signes manuels. Tout en restant en ligne avec l'administré, le traducteur prend lui-même contact avec la collectivité et relaie sa demande et ses éventuelles questions en direct.

UN VILLAGE
pour sortir de la rue

24, rue du Crosne à Nancy. Une simple adresse pour beaucoup, mais pour les habitants du Village de l'Insertion, c'est bien plus. Depuis le 20 janvier 2022, douze personnes sans domicile fixe marginalisées ont élu domicile ici. Ce lieu de vie expérimental pour sortir de la rue est géré par l'association Accueil et Réinsertion Sociale (AARS).

À l'entrée du hangar, assis devant sa porte d'entrée, Dominique, dit « Tonton 54 », discute avec Francis qui part faire la manche avec son chien. Le bâtiment et une partie des « Algeco » et caravanes ont été mis à disposition par la Métropole du Grand Nancy. Quelques graffitis, une plante verte posée sur une chaise, un babyfoot et un arbre à livres habillent un peu cet entrepôt volontairement laissé brut. Ici chacun dispose d'un petit espace de 12 m² aménagé comme un studio avec une chambre, un WC et une salle d'eau privative. Les habitants ont aussi accès à une buanderie et une cuisine aménagée commune. « *De l'extérieur, cela peut paraître futile, mais nous avons choisi de créer un espace qui ne soit pas aseptisé. L'idée est que chacun aménage les lieux comme il souhaite* », précise Christophe André, directeur du pôle Urgence et Territoires au sein de l'association Accueil Réinsertion Sociale. Le 20 janvier 2022, l'AARS a inauguré le Village de l'insertion et les douze premiers habitants y ont posé leurs valises.

UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL

S'adressant aux personnes les plus marginalisées, à savoir depuis au moins cinq ans à la rue, le Village de l'Insertion a pour objectif de les aider à réapprendre à habiter un espace privé. « *Nous n'imposons rien à part les règles de base, à savoir le respect de la loi, des lieux et des autres. Pour le reste c'est aux habitants de déterminer les règles de vie sur le site* », poursuit M. André.

Les premiers arrivants sont restés, quelques nouveaux sont arrivés. Ici, il n'y a pas de durée imposée si ce n'est celle du dispositif lancé de façon expérimentale pour trois ans. Aux côtés des villageois, cinq intervenants sociaux sont présents sur le site. « *Ils sont là pour assurer la médiation, notamment lors des conflits de voisinage entre habitants du village. Ils proposent aussi des animations pour que les bénéficiaires s'approprient les lieux. Un travail d'accompagnement est également proposé* », poursuit Christophe André. En effet, nombreux sont ceux qui ne font pas de demande d'accès à leurs droits, comme la complémentaire santé solidaire (ex CMU), le Revenu de Solidarité Active (RSA) ou le simple accès à des papiers d'identité.

PAROLES D'EXPERTS

Malika Bon, directrice « Accueil, hébergement et insertion » et Laurent Galantini, chef de service chez Arélia

« UN TOIT POUR SE CONCENTRER SUR SA VIE PROFESSIONNELLE »

Le dispositif « Un toit pour l'emploi » s'adresse à des personnes sans domicile mais qui ont un emploi ou suivent une formation. Nous l'avons créé parce que nous avions constaté que les solutions d'hébergement collectif classique ne leur convenaient pas. En effet certains de ces « travailleurs pauvres » préféraient dormir dans leur voiture plutôt que dans les foyers. Grâce à « Un toit pour l'emploi », nous pouvons leur proposer d'être hébergés, durant quatre mois, dans un studio individuel avec kitchenette et salle de bains sur le site du Grand Sauvoy. L'objectif est l'accès au logement et le maintien dans l'emploi. Ouvert en juin à titre expérimental et financé par le Grand Nancy et la Ddets*, le dispositif devrait voir sa capacité d'accueil passer de 5 à 10 places.

** Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités*

Gauthier Papa, coordinateur du Village de l'insertion pour l'AARS

« LE VILLAGE A SAUVÉ DES VIES »

« Au Village de l'Insertion, l'accueil est sans limite de temps et avec un haut seuil de tolérance. Les animaux de compagnie sont autorisés, comme la consommation d'alcool… Nous avons très peu de règles. Le maître mot ici est « Vous êtes chez vous ». Les bénéficiaires apprennent à devenir des habitants après des années d'errance dans la rue.

Le bilan est très positif. Les premiers arrivant installés il y a un an ont choisi de rester. Ils se stabilisent. L'un d'entre eux va entrer dans le dispositif Droit au logement pour obtenir un appartement. Et plusieurs ont accédé à leurs droits, notamment en matière d'accès aux soins. Ce village a certainement sauvé des vies. Chaque année, des sans-abris meurent dans la rue. Nous avons aussi fait un travail formidable avec l'Atelier de Vie de Quartier des 3 Maisons. Le village est bien ancré dans le secteur ».

MIEUX habiter

Embellir son logement : le coup de pouce de Servapro

L'association Servapro accompagne les habitants des quartiers « politique de la ville » qui souhaitent embellir leur logement.

— Hatice Sanatci à Vandœuvre-lès-Nancy

Finis le jaune défraîchi et les taches de graisse : la cuisine d'Hatice Sanatci a bénéficié d'un joli coup de jeune avec des murs et un plafond aux teintes gris perle. Dans l'entrée et le couloir, cette habitante de Vandœuvre-lès-Nancy a opté pour une tapisserie aux tons blancs et verts pour la partie supérieure et une peinture claire dans la partie basse. Hatice vit dans cet appartement du parc social avec son fils âgé de 16 ans. « *Cela fait plusieurs années que je suis arrivée ici et les tapisseries commençaient à être un peu vieilles* », raconte-elle.

Pour faire ces travaux, elle a fait appel à Servapro. L'association accompagne les habitants des quartiers « politique de la ville » qui souhaitent améliorer leur cadre de vie. Rénovation des murs et plafonds d'une ou plusieurs pièces, mise en peinture, pose de revêtements muraux ou de sol… « *Nous intervenons pour des travaux de second œuvre d'embellissement des logements* », explique son directeur Nordine Jouira. Servapro est présent de A à Z pour conseiller, évaluer les coûts, rechercher des solutions de financement, puis mandate une structure de l'insertion qui réalisera le chantier, et accompagne jusqu'à la réception des travaux. Hatice Sanatci a bénéficié du soutien du Fonds de Solidarité Logement de la part du Grand Nancy (sur conditions de ressources), de son bailleur ainsi que de Servapro. Elle n'a eu à payer qu'un reste à charge correspondant à 10 % des travaux. « *Je suis très contente du résultat, les personnes ont vraiment bien travaillé* », se félicite cette Vandopérienne.

> Je suis très contente du résultat

L'an dernier, Servapro a instruit 117 dossiers. La majorité des bénéficiaires sont des retraités, des personnes bénéficiant de l'allocation adulte handicapé ou du revenu de solidarité active. L'association intervient aussi chez les personnes âgées pour de petits travaux. Remplacement d'ampoule ou de joints, pose d'un cadre ou d'une étagère… Des interventions gratuites (mis à part le coût des fournitures) grâce à l'engagement précieux des bénévoles.

Contact Servapro : 03 83 56 21 47 et 06 15 98 41 10

PAROLE D'ÉLU

Bertrand Kling

« DÉCLARER LES ANOMALIES DE SON LOGEMENT »

« La plateforme Histologe est un service public qui vise à faciliter les déclarations des désordres que l'on peut rencontrer dans son habitation. Cela peut concerner toutes les anomalies qui génèrent un mal vivre dans le logement : problèmes d'humidité, moisissures, punaises de lit, malfaçons… Lorsque l'on est locataire et même propriétaire, on ne sait pas toujours vers qui se tourner quand on rencontre un problème chez soi. Grâce à la mise en réseau de plusieurs acteurs du logement, Histologe permet de bien identifier le problème et d'orienter vers le bon service. Cela peut être par exemple la Maison de l'Habitat et du Développement Durable, vers l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), ou encore le service logement du Grand Nancy, un service communal d'hygiène et de santé… Les personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique peuvent se rapprocher de leur centre communal d'action sociale (CCAS) où des travailleurs sociaux les aideront à remplir le formulaire en ligne. »

histologe.beta.gouv.fr

— Bertrand Kling, vice-président délégué au Développement urbain

PAROLE D'ÉLU

Éric Pensalfini

« UN PERMIS DE LOUER À SAINT-MAX »

« Depuis le 12 septembre 2022, la commune de Saint-Max expérimente le « permis de louer ». Tout propriétaire bailleur dont le logement se trouve dans le périmètre défini par la ville a l'obligation de demander une autorisation préalable lors d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire. Les propriétaires concernés doivent s'adresser directement à la mairie ou par mail à ***permisdelouer@mairie-saint-max.fr****. Une visite du logement permet de le déclarer conforme ou non, auquel cas le propriétaire devra réaliser des travaux sous peine d'amende. Ce dispositif vise à prévenir et lutter contre l'habitat indigne. Il s'applique à toutes les locations, meublées ou non, en tant que résidence principale (les locations touristiques saisonnières ou les baux commerciaux ne sont pas concernés).»*

— Éric Pensalfini, vice-président et Maire de Saint-Max

— Mireille et Françoise

PLACE À VIVRES

Le marché bio et solidaire

Juste à côté de l'Espace Communal, sur la place à deux pas des jeux pour enfants, l'association LORTIE installe son marché Place à vivreS au cœur de Jarville-la-Malgrange. Ce marché solidaire, ouvert à toutes et à tous, permet aux personnes à très faibles revenus de bénéficier d'une carte de remise de 50 % sur les achats lors du passage en caisse. Il y en a trois dans l'agglomération.

« *Je viens tous les mercredis. C'est le bonheur de faire son marché, de pouvoir choisir ses produits et d'avoir accès à des légumes bio* ». Mireille, Jarvilloise, est venue avec son amie Françoise. Pour le dîner, elles vont préparer des courgettes farcies.

Abduel et Ayman, tous deux en chantier d'insertion à LORTIE, alignent les cagettes de légumes cultivés à quelques kilomètres de là, sur l'exploitation maraîchère à Malzéville. « *Les gens sont contents de venir acheter nos beaux produits. Et ici on prend le temps de discuter* ». Juste à côté de l'étal, Iryna et Ejaz ont installé leur petite cuisine en plein air. Ils sont aussi tous les deux en chantier d'insertion à LORTIE et sont en charge d'animer les ateliers de cuisine qui ont lieu lors des marchés. Marina et son petit frère Manolo n'en manquent aucun. « *On vient tous les mercredis pendant que papa fait le marché. Aujourd'hui j'ai goûté une tartinade de betterave et j'ai trouvé ça super bon* », raconte Marina. Rolland, le papa, a acheté une betterave pour refaire la recette. « *Je garde toutes les fiches cuisine des ateliers du marché et j'en fais un livre de recettes* ». Ces dernières sont toutes réalisées avec des produits de saison. Simples et bon marché.

Aujourd'hui, le Jardin botanique Jean-Marie Pelt est aussi de la partie. Coralie et Marie, médiatrices scientifiques, sont venues faire découvrir les plantes aromatiques asiatiques. Du soja, de la menthe chinoise, la plante curry ou la coriandre forment un gros bouquet odorant sur la table. Chacun se prend au jeu pour trouver le nom de ces plantes venues d'ailleurs. Il est presque 18h30 sur la place du marché solidaire à Jarville-la-Malgrange et les derniers clients repartent. Ici, on vient faire le plein de produits mais aussi d'échanges.

RETROUVEZ LES MARCHÉS PLACE À VIVRES

AU CENTRE SOCIAL SAINT-MICHEL JÉRICHO
À SAINT-MAX
LES MERCREDIS
✳ DE 9H À 12H

AU PARC FÉNAL
À LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
LES 1ER ET 3E MERCREDIS DE CHAQUE MOIS
✳ DE 16H À 19H

AU PARVIS DU KIOSQUE RUE DU MARÉCHAL FOCH
À JARVILLE-LA-MALGRANGE
LES MERCREDIS
✳ DE 15H30 À 18H30

LORTIE
2 RUE MATHIEU DE DOMBASLE
À MALZÉVILLE
www.lortie.cocagnebio.fr

PAROLE D'EXPERT

Guillaume Desmazeau, directeur de LORTIE

« FAVORISER LES ÉCHANGES ET DONNER LE GOÛT DE CUISINER »

« Nos marchés bio et solidaires ont plusieurs objectifs. D'abord celui d'approvisionner des marchés locaux en légumes bio cultivés par LORTIE en chantier d'insertion. Ces marchés sont ouverts à toutes et à tous mais permettent, en lien avec des partenaires sociaux sur le terrain, de délivrer des cartes de remises de 50 % aux personnes situées en dessous du seuil de pauvreté. Place à vivreS permet d'accéder à des produits bio en laissant à chacun le libre choix des produits. Que vous soyez bénéficiaires d'une carte ou pas. Nos ateliers culinaires, gratuits et sans inscription, favorisent aussi les échanges et donnent le goût de cuisiner. Et sur chaque marché, nous invitons des partenaires comme le Jardin botanique, les Ambassadeurs du tri ou l'association Arelia. »

PAROLE D'ÉLU

« RENFORCER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE, DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ »

« Le choix d'accueillir un marché Place à vivreS à Laneuveville-devant-Nancy s'inscrit pleinement dans le projet métropolitain de lutte contre la pauvreté. Nous souhaitons renforcer l'accès à une alimentation solidaire, de qualité et de proximité. Cette activité maraîchère qui opère en agriculture biologique s'inscrit dans notre projet de marché de producteurs locaux qui vient de fêter son deuxième anniversaire. Ce marché permet à un public en situation de fragilité économique d'avoir accès à moindre coût à des légumes bio et d'autres produits tels que pain, œufs, farine, fruits … Et les ateliers culinaires qui proposent des conseils répondent à des enjeux de santé alimentaire. LORTIE interviendra également dans nos écoles lors de la Semaine du goût afin de faire découvrir les métiers de bouche et réaliser des dégustations.»

— Eric Da Cuhna, Maire de Laneuveville-devant-Nancy

MIEUX accueillir

« Mon cœur reste en Ukraine »

Originaire de Zaporijia en Ukraine, Hanna Osadcha a fui la guerre au début des hostilités. Elle vit désormais à Laneuveville-devant-Nancy, entourée de ses fils et de ses parents.

— Hanna Osadcha et Mélanie Géhin de l'UDAF54

Le 19 mars 2022, Hanna Osadcha quittait son abri de Lublin pour rejoindre Nancy, avec parents et enfants. Quatre mois plus tard, après un séjour en hébergement collectif puis en famille d'accueil, la famille s'installait à Laneuveville-devant-Nancy, dans l'un des appartements loués par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) 54.

Reprendre une vie « normale » supposant, à respectivement 5 et 11 ans, d'être scolarisés, les enfants ont fait leur rentrée à l'école Montaigu. « *Sans parler la langue, c'est difficile de se faire des copains. Le temps de se familiariser à son nouvel environnement, mon plus jeune fils a multiplié les allers-retours entre halte-garderie et moyenne section* », se souvient Hanna. L'aîné bénéficie quant à lui d'une double scolarité. Connecté à distance, le matin, avec son école ukrainienne, il passe ses après-midis au sein de son école en France, où il bénéficie de cours de français adaptés. « *C'est plus facile pour lui de se faire à cette situation, même s'il est triste de devoir vivre loin de ses amis et de son papa, resté en Ukraine* ».

> Je suis infiniment reconnaissante à la France

Tout en perfectionnant, elle aussi, sa maîtrise de la langue française, Hanna Osadcha, banquière dans son pays, recherche activement un emploi depuis juin dernier, et la fin de son contrat d'un an en tant que couturière. Elle est, dans sa quête, soutenue par Pôle emploi. Au quotidien, l'UDAF l'accompagne de diverses manières : dans ses démarches administratives, par un accès aux colis alimentaires fournis par les associations, et par l'organisation de temps de convivialité (brunch participatif, Noël des Ukrainiens, Pâques…) visant à réunir les familles. « *J'ai trouvé ici un équilibre, ma famille est en sécurité. Pour cela, je suis infiniment reconnaissante à la France. Néanmoins, mon cœur reste et restera en Ukraine* ».

PAROLE D'EXPERTE

Élise Némoz, Directrice du projet citoyen à l'Opéra national de Lorraine

Élise Némoz

« COMMUNAUTÉ DE CHŒURS »

Matthieu Dussoulliez, directeur général, et Guillaume Fauchère, notre chef de chœur, ont souhaité créer un chœur communautaire qui réunisse différents ensembles amateurs ou semi-professionnels du territoire. Leur ambition ? Donner un espace d'expression, une voix, à des artistes qui ne sont pas professionnels de l'Opéra, et à des personnes éloignées des pratiques artistiques. À cette fin, une nouvelle formation a récemment rejoint le dispositif. Rassemblées par l'AARS, association qui accompagne les personnes en demande d'asile ou réfugiées, une vingtaine de femmes et d'hommes travaillent actuellement des extraits de « La Création » de Haydn, sous la houlette de l'artiste de l'Opéra Guillaume Paire. Le 26 janvier prochain à 20h, à l'issue de trois jours de travail en commun, les 200 chanteurs non professionnels se produiront en concert gratuit salle Poirel, aux côtés de l'Orchestre et du Chœur de l'Opéra.

FOCUS

Une aide à l'équipement pour les primo-arrivants

Signataire, sans interruption depuis 2019, d'un Contrat territorial d'accueil et d'intégration, la Métropole du Grand Nancy favorise, par un panel d'actions, l'intégration des personnes réfugiées (demandeurs d'asile dont la demande a été acceptée). Conçu pour faciliter le relogement des réfugiés, ce contrat, financé par l'État, permet une aide à l'équipement de 330 euros par ménage. Cette aide est délivrée sous forme de bon par la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) 54, sur sollicitation des travailleurs sociaux qui accompagnent les réfugiés dans l'accès au logement. Les bons sont ensuite remis à l'association Envie, qui reconditionne et vend à prix accessible des articles d'électroménager. L'aide a bénéficié à 38 ménages en 2022.

LES INFOS en plus

Un Village des Solidarités pour se rencontrer

Alimentation solidaire, culture, lien social, emploi, inclusion numérique… Les associations du Grand Nancy se sont réunies à l'occasion du premier Village des Solidarités, le 23 juin dernier au Domaine de Montaigu à Jarville-la-Malgrange et Laneuveville-devant-Nancy.

Ce temps fort autour des solidarités a ressemblé l'ensemble des associations soutenues par la Métropole. Objectifs : rassembler et fédérer les acteurs mais aussi faire découvrir les associations au grand public.

Échanges, festivités et partages étaient au programme de cette première édition (food truck, ateliers cuisines, initiation couture, réparation vélo, course d'orientation, démonstrations, lectures musicales…). L'occasion également de restituer auprès du grand public et des associations les premiers résultats du baromètre citoyen du Grand Nancy, une grande enquête menée auprès des habitantes et des habitants par la Métropole et l'agence SCALEN, au sujet du quotidien et de leur préoccupations.

Quand les marchés publics favorisent l'insertion

Réserver une partie des heures générées par un marché public à une action d'insertion : c'est possible ! Lorsqu'un marché public comporte une clause sociale d'insertion, les entreprises ont l'obligation de faire appel à un public éloigné de l'emploi (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire, bénéficiaires de minima sociaux…).

En 2022, 245 000 heures d'insertion ont ainsi été réalisées sur le territoire du Grand Nancy (dont 39 000 heures pour des marchés de la Métropole). Avec à la clé, 74 % de sorties positives (accès à une formation qualifiante, embauche en CDI ou CDD de plus de six mois…). Le dispositif est géré par la Maison de l'emploi du Grand Nancy qui est en contact avec les donneurs d'ordre, les entreprises et les acteurs de l'insertion (mission locale, Conseil départemental, centres communaux d'action sociale…).

Plus d'infos au 03 83 22 24 00 et mde-ml-grand-nancy.org

PORTRAITS D'AGENTS

Dans son bureau au premier étage de la Métropole, la discrétion est de mise. Assistante sociale durant 30 ans, Isabelle Dessymoulie sait qu'il n'est pas aisé, pour les familles en difficulté, de demander de l'aide.

Référente Énergie au sein de la Métropole du Grand Nancy, elle a déjà reçu 150 personnes depuis le mois de mars. « *Les gens viennent me voir car ils ont des difficultés à payer leurs factures. Le Fonds Solidarité Logement (FSL) Énergie a évolué dans le cadre du plan sobriété énergétique de la Métropole. Une délibération d'octobre 2022 a décidé d'une ouverture du FSL Énergie aux travailleurs pauvres grâce à l'augmentation du plafond de ressources. Et fin septembre, le dispositif a été renouvelé au vu de la précarité énergétique qui ne fait que s'accroître, malheureusement* ».

Isabelle Dessymoulie étudie chaque dossier, prend le temps de l'écoute. « *Aujourd'hui, il est essentiel de travailler sur la rénovation énergétique. La Maison de l'Habitat et du Développement Durable est un très bon relais pour accompagner ces familles dans la maitrise de leur consommation* ».

Avec son réseau tissé durant trois décennies dans le domaine social, Isabelle Dessymoulie oriente les familles vers d'autres lieux ressource lorsque c'est nécessaire, et met en place un ensemble d'actions pour les accompagner dans leurs démarches. Dans le bureau d'Isabelle, des situations se dénouent, des solutions sont trouvées, en toute confidentialité.

Pour tout contact et renseignement :
service-solidarite-logement@grandnancy.eu

Isabelle Dessymoulie
Référente Énergie

Adrien Noirault
Chef de projet Politique de la Ville

Agir pour tous, avec tous. « *La Métropole et l'État sont dans un partenariat constructif pour mettre en œuvre la Politique de la Ville. Elle a pour objectif de réduire les inégalités des quartiers identifiés dans les communes d'Essey-lès-Nancy, Jarville-la-Malgrange, Laxou, Maxéville, Saint-Max, Malzéville, Nancy et Tomblaine* », explique Adrien Noirault. Pour donner « un coup de pouce » nécessaire aux acteurs des quartiers et donc aux habitants, la Métropole mène des actions avec un grand nombre de partenaires. Notamment les élus des communes, le Département, la CAF, l'Éducation nationale et un tissu associatif très impliqué. « *La Métropole joue un rôle de facilitateur et de liant entre tous les partenaires et l'ensemble des services de la collectivité. Cette dernière apporte aussi une aide financière aux porteurs de projets. L'an dernier nous avons financé 350 actions en faveur des quartiers à hauteur de 850 000 euros* » poursuit Adrien Noirault. Avec la Maison de l'emploi, la Métropole mène aussi une action de lutte contre la discrimination à l'embauche. Dans les quartiers, des médiateurs, en lien avec les maisons de santé, accompagnent les habitants pour la prise de leurs rendez-vous médicaux.

Le nouveau Contrat de ville pour la période 2024-2030 est en pleine élaboration. « *Avec l'agence SCALEN, nous avons mis en place un baromètre des citoyens pour récolter leurs paroles et mieux connaître leurs préoccupations. Cela va nous permettre de développer de nouvelles actions dans les domaines de la santé, de l'accès au numérique ou du logement* ».

32% DES FRANÇAIS·E·S SAUTENT UN REPAS PAR JOUR PAR MANQUE DE MOYENS*

Face au contexte inflationniste actuel, les Grand·es Nancéien·nes voient pour beaucoup leurs conditions de vie se détériorer, alors que 18,6 % d'entre eux vit sous le seuil de pauvreté, un taux supérieur à la moyenne nationale. À la métropole, nous menons des efforts importants pour lutter contre cette précarité grandissante, avec plus de 800 000 euros versés annuellement aux associations de quartier dans le cadre de la Politique de la ville, la gratuité des musées pour les - de 26 ans, facteur de cohésion sociale, la gratuité des transports en commun pour les - de 18 ans, et pour tous, les week-ends. Des mesures, qui s'ajoutent aux solutions concrètes de notre stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, qui a engagé plus de 1,8 million d'euros en 2023.

Nous priorisons ici trois grands axes. Pour le 1er, celui de l'accès à une alimentation solidaire, nous avons augmenté le nombre de marchés solidaires dans la métropole, organisons du maraîchage bio, des ateliers de cuisine pour favoriser une alimentation durable.
Concernant la levée des freins à l'emploi et l'accès au numérique, nos deux autres axes, nous avons renforcé l'action envers les publics fragiles en 2023 avec la distribution de matériel informatique, le soutien à de nouveaux dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes par l'apprentissage.

Les élu·es de notre groupe sont fier·ères d'articuler ces politiques publiques **en faveur d'une amélioration des conditions de vie de TOU·TE·S les Grand·es Nancéien·nes.**

Le changement climatique amplifie la précarisation des ménages les plus fragiles. C'est pourquoi nous voulons les accompagner dans la transition écologique, notamment avec un volet financier. Avec des aides à la rénovation du parc résidentiel pour réduire les pertes énergétiques ou encore un soutien financier allant jusqu'à 2500 € pour le remplacement des appareils de chauffage au bois d'avant 2005. Autant d'orientations qui traduisent notre volonté d'agir.

En septembre 2022, nous avons adopté un plan de sobriété et solidarité pour répondre à l'urgence énergétique. L'élargissement de l'accès au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) Énergie a permis d'augmenter de 32 % le nombre de bénéficiaires et multiplié par deux le montant total de l'aide distribuée.

Aujourd'hui, nous voulons aller encore plus loin. À l'heure où nous construisons un pacte des solidarités, nous nous engageons dans une nouvelle démarche d'aller vers ceux·lles qui ne font pas les démarches pour accéder aux droits auxquels ils peuvent prétendre. Cela se concrétise par l'expérimentation d'un territoire zéro non recours en copilotage avec le CD54 et ATD Quart Monde. L'enjeu est d'apporter une réponse globale à ces difficultés et de travailler en partenariat sur ces questions pour un maillage territorial au plus proche des habitant·es.

**Sondage de l'institut Ipsos pour le Secours Populaire, publié en septembre 2023*

Les élu.es du Groupe majoritaire pour une Métropole Démocratique, Durable et Solidaire / Contact : groupeMDDS@gmail.com

POLITIQUES PUBLIQUES CONTRE LA PAUVRETÉ : METTRE DU CŒUR À L'OUVRAGE

Dans un contexte de crises successives et d'inflation brutale, notre pays fait face à une triste réalité : l'accroissement de la pauvreté. Selon l'INSEE, en 2020, le taux de pauvreté monétaire en France était de 14,6 %, soit près de 9 millions de personnes vivant avec moins de 60 % du revenu médian (1102€).

Notons que ces chiffres masquent de grandes disparités et des réalités locales souvent plus préoccupantes… En effet, les intercommunalités et les communes sont également directement touchées par cette crise. **En 2022, 18,6% de la population de la Métropole du Grand Nancy vivait sous le seuil de pauvreté, soit 4 points de plus que la moyenne nationale.** Ainsi, les associations caritatives locales, telles que la Banque Alimentaire ou les Restos du Cœur 54, voient le nombre de leurs bénéficiaires augmenter de manière significative et font face à une difficile équation : moins de dons mais une demande en constante augmentation. **Le constat est sans appel, une grande partie des habitants de la Métropole a de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.**

Ce bilan pose la question du fonctionnement des mécanismes de solidarité et de l'existence pérenne des associations caritatives. Les dons privés, qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'organisations philanthropiques, jouent un rôle essentiel dans le soutien aux associations et aux initiatives locales. Ces dons financent souvent des programmes d'aide alimentaire mais aussi d'autres services vitaux pour les personnes en difficulté. Ils peuvent apporter une contribution significative pour aider à combler les lacunes du financement public dans l'aide aux plus vulnérables. Pour autant, **il est impératif de ne pas voir se mettre en place un système mercantile de « charity business » à l'américaine, laissant la question de la survie des associations de solidarités aux seules mains de grands financeurs privés, libres de choisir arbitrairement quelles associations ils aident ou non.**

La lutte contre la pauvreté exige une approche holistique qui combine les ressources du secteur privé, du secteur public et de la société civile. Les dons privés peuvent être un atout précieux, mais ils ne doivent pas se substituer à la responsabilité de l'État et des collectivités visant à assurer la protection sociale et le bien-être de tous les citoyens. Localement, les CCAS font chaque jour un travail essentiel même si, notamment dans les petites communes, leurs moyens sont souvent contraints et limités. A ce titre, la Métropole du Grand Nancy pourrait innover et **créer un Centre INTERCOMMUNAL d'Action Sociale (CIAS)** pour soutenir l'ensemble des communes dans les dispositifs de solidarités métropolitains tel que le Fonds Solidarité Logement et l'aide liée à la loi Brottes pour l'eau. Cela marquerait **une avancée majeure et ambitieuse de notre collectivité dans la lutte contre la grande pauvreté qui gagne chaque jour du terrain.**

Groupe SOlidarités Citoyennes pour l'Écologie : Sabrina Benmokhtar, Stéphanie Gruet, Hania Hamidi, Patrick Hatzig, Isabelle Lucas, Annette Mathieu, Romain Miron, Cyrille Perrot, Areski Sadi et Laurent Watrin

MUTUALISER LES MÉCONTENTEMENTS !

Depuis trois ans, la majorité NUPES brandit comme fer de lance de sa politique, la concertation des Grands Nancéiens, soi-disant invités à s'exprimer sur une pile de (non) sujets, comme la couleur du prochain trolley. Dernière opération de communication annoncée : une grande consultation sur la place Carnot et le cours Léopold.

Si l'avenir de ces lieux est majeur et nous intéresse tous, les règles d'urbanisme, les contraintes d'usages et les événements incontournables qui s'y déroulent pendant l'année (foire attractive, cirque) ne laissent en réalité que peu de place aux envies des habitants. Une concertation qui ressemble in fine à une cérémonie d'obsèques des promesses de campagne irréalisables. Nous assistons à l'abattage de la forêt urbaine avant même sa plantation : énième déni de campagne s'il en fallait encore un.

À l'heure où le Maire et Président se gausse d'une démocratie retrouvée, il a visiblement une façon bien particulière de se mettre à l'écoute : impeccable sur la forme, vide dans le fond. Cette méthode se répète pour les habitants (absence de concertation sur la piétonnisation et l'abandon du tram) mais aussi pour les agents municipaux et métropolitains. À force de mutualisations forcées et désordonnées, c'est un mal-être certain des agents qui s'est mutualisé, conduisant au dépôt d'un deuxième préavis de grève en 3 semaines.

Les organisations syndicales et les agents ne sont pas dupes : multiplier les réunions ne préfigure pas un dialogue social respecté. Résultat de trois ans de dénigrements : multiplication des postes non pourvus, augmentation du nombre d'arrêts maladies, difficultés de recrutement… Ces conditions de travail et les méthodes de management vont jusqu'à faire fuir les agents vers le Département. Ironie du sort lorsque l'on se souvient qu'à l'époque où Mathieu Klein en était le Président … les départs se faisaient en sens inverse.

Ignorant les propositions, oppositions et demandes légitimes de celles et ceux qui font le service public, la nouvelle majorité déroule coûte que coûte son projet au frais des Grands Nancéiens : plus de 4 millions d'euros pour l'aménagement piéton au coeur de Nancy, au moins 2 millions d'euros par an pour l'organisation des Rives de Meurthe entrainant la fermeture de piscines métropolitaines comme Laxou, multiplication des actions de com par des prestataires extérieurs pour des centaines de milliers d'euros. L'augmentation des salaires de 10 agents de la métropole atteignant le record de 932.000 euros est le paroxysme de cette méthode kamikaze.

La dégradation franche de la qualité des services, ceux qui oeuvrent chaque jour dans l'intérêt général, affecte directement le service public rendu aux habitants des 20 communes de la métropole. Gestion des déchets, patrimoine, entretien des espaces verts et des voiries, incohérence dans la gestion des travaux urbains à commencer par le chantier de démantèlement du tram … C'est notre quotidien qui in fine est lui aussi fortement dégradé.

Face à cela et aux appels des élus à changer de braquet, la majorité fait la sourde oreille, oubliant que l'ébranlement des compétences métropolitaines qui pénalise les maires et élus communaux, pénalise en réalité et en premier lieu, les Grands Nancéiens.

Les élus du groupe Grand Nancy Perspectives

LE GOUVERNEMENT SE DÉSENGAGE DE LA SOLIDARITÉ SUR LE DOS DES COLLECTIVITÉS

Le contexte inflationniste actuel et les différentes crises successives font peser une tension importante sur les citoyens, le secteur associatif, et les communes. Cette tension est accentuée par le soutien trop peu important de l'Etat et parfois même son désengagement face à ces problématiques.

Il existe des besoins urgents notamment la précarité des familles mono parentales et des étudiants, la santé mentale, la lutte contre les violences faites aux femmes et les discriminations, l'isolement des seniors, la recrudescence des punaises de lit, la précarité énergétique et l'insalubrité des logements.

Depuis trois ans, les communes, la Métropole et les associations locales ont mené de nombreuses actions dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté pour répondre aux besoins croissants et favoriser l'accès à l'emploi, l'accès au numérique, et l'accès à une alimentation solidaire et durable. La Métropole développe ces projets dans une démarche d'aller vers pour pouvoir aider le plus grand nombre et pallier aux manquements de l'Etat et de ses services avec notamment des épiceries solidaires mobiles ou des bus de services de proximité.

Dans ce sens, la Métropole, avec le Conseil Départemental et ATD Quart Monde, expérimente actuellement le dispositif Territoire Zéro Non Recours pour faciliter l'accès aux droits des personnes en temps réel. En effet, de nombreuses personnes sur notre territoire n'ont pas accès aux prestations et aides sociales dont elles pourraient bénéficier notamment à cause des freins causés par la dématérialisation croissante des services.

Les communes et la Métropole s'engagent également pour pallier aux déserts médicaux de plus en plus nombreux en soutenant la création de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sur le territoire.

Nous ne pouvons que déplorer que l'Etat ne soutienne pas suffisamment ces projets et soit parfois même en contradiction avec les démarches portées par les collectivités en rendant les aides encore plus inaccessibles.

Pour le moment, les associations caritatives se mobilisent, avec le soutien des communes, pour répondre aux besoins et aider le plus de citoyens possible mais elles s'essoufflent car la demande ne fait qu'augmenter et elle est trop forte par rapport à leurs moyens. Pour preuve, après avoir lancé un appel à l'aide cet été, les Restos du Cœur ont récemment annoncé qu'ils devraient certainement restreindre l'accès aux distributions alimentaires à partir de Novembre.

Beaucoup d'acteurs associatifs se découragent car la précarité est trop grande et le soutien de l'Etat trop dérisoire. La situation est intenable sur le long terme et l'Etat doit prendre ses responsabilités et soutenir de façon pérenne les collectivités et le tissu associatif local.

MAJORITÉ & TERRITOIRES

Groupe Majorité et Territoires : Dany Ackermann - Manu Donati - Claude Grauffel - Stéphane Hablot - Pascal Jacquemin - Régine Komorowski - Nadine Piboule - Nicole Stéphanus – Sylvain Thiriet

FONDS de SOLIDARITE LOGEMENT

Vous avez des faibles ressources et vous rencontrez des difficultés à payer vos

FACTURES D'ÉNERGIE ?

La Métropole du Grand Nancy peut vous aider

03 54 40 67 77

service-solidarite-logement@grandnancy.eu

Parlez-en avec votre assistant(e) social(e)

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation interministérielle
à la prévention et
à la lutte contre la pauvreté

métropole GrandNancy